

Liste des engins les plus utilisés en Méditerranée

Code FAO	Libellé	Maillage obligatoire en millimètres (Oui/Non)	Dimension (Unité)
DRB	Drague remorquée par un bateau	non	Largeur de la drague (mètre)
FPO	Nasse et casier, balai, fagot	non	Nombre total de casiers lancés
FYK	Verveux, Tésure, D'sure, Désure, Cerf-volant (pour la pêche à)	non	Diamètre (mètre)
GEN	Autre filet maillantet filet emmêlant (non spécifiés)	oui	Longueur totale (mètre)
GNC	Filet maillant (encerclant)	oui	Longueur totale (mètre)
GNS	Filet maillant ancré (calé)	oui	Longueur totale (mètre)
GTN	Trémail et filet maillant combiné	oui	Longueur totale (mètre)
GTR	Trémail	oui	Longueur totale (mètre)
LHM	Ligne à main ou à canne (mécanisée)	non	Nombre total de lignes
LHP	Ligne à main ou à canne (manœuvrée à la main)	non	Nombre total de lignes
LLD	Palangre dérivante	non	Nombre total de palangres
LLS	Palangre de fond (fixe)	non	Nombre total de palangres
OTB	Chalut de fond à panneaux	oui	Corde de dos (mètre)
OTM	Chalut pélagique à panneaux	oui	Corde de dos (mètre)
OTT	Chaluts jumeaux à panneaux	oui	Corde de dos (mètre)
PS	Senne tournante	non	Longueur totale (mètre)
SB	Senne de plage	non	Longueur totale (mètre)
TMB	Gangui	oui	Corde de dos (mètre)
NO	Pas d'engin	non	

Liste des espèces les plus communes en Méditerranée

Nom commun	Code FAO	Nom commun	Code FAO
ANCHOIS COMMUN	ANÉ	MAQUEREAU COMMUN	MAC
ANGUILLE ARGENTÉE (CALIBRE 20)	ELE	MAQUEREAU ESPAGNOL	MAS
ANGUILLE JAUNE (CALIBRE 30)	ELE	MERLU COMMUN	HKE
BAR COMMUN OU EUROPEEN	BSS	MÉROUS DIVERS	BSX
BARRACUDA, BÉCUNE À DENTS	GBA	MULET LIPPU	MLR
BAUDROIES	MNZ	MURENE DE MEDITERRANEE	MMH
BIGORNEAU	PEE	MUREX DROITE EPINE	BOY
BOGUE	BOG	MUREX TUBERCULE	FNT
BUCCIN	WHE	ORMEAU	HLT
CALMARS	SQZ	PAGEOT COMMUN	PAC
CAPELAN DE MEDITERRANEE	POD	PATELLE DE L'ATLANTIQUE	QTV
CARANGUES DIVERS	CGX	PETITE ARGENTINE	ARY
CARDINE FRANCHE	MEG	PETITE ROUSSETTE	SYC
CASQUE SABURON	FMS	PIEUVRE	OCC
CEPOLE COMMUNE	CBC	POULPES	OCT
CHINCHARD COMMUN	HOM	RAIES ET POCHETEAUX	SKA
CONGRE	COE	ROUGET-BARBET DE ROCHE	MUR
CREPIDULE	KDF	SAR COMMUN	SWA
DORADE ROYALE	SBG	SAUPE	SLM
ENCORNETS ROUGES	ILL	SEICHE COMMUNE	CTC
ESPADON	SWO	SERRANIDES	BAS
GRISSET dit DORADE GRISE	BRB	SOLE COMMUNE	SOL
GRONDIN GRIS	GUG	SPARAILLON COMMUN	ANN
GRONDINS	GUX		

Pour accéder à la liste exhaustive des codes et documents de référence, consulter le site internet du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

rubrique Mer et littoral > Les pêches maritimes et l'aquaculture > Le contrôle des pêches > Obligations déclaratives

> INFORMATION

Les fiches de pêche en Méditerranée



Ce livret est un guide pour le remplissage des fiches de pêche par les capitaines des navires de pêche professionnelle de Méditerranée d'une longueur hors tout inférieure à 10 mètres.

Il ne remplace pas la réglementation en vigueur et notamment l'arrêté du 18 mars 2015 qui fixe les prescriptions applicables au niveau français en matière d'obligations déclaratives. Vous pouvez également consulter la note technique du 2 juin 2014 relative au contrôle des obligations déclaratives en matière de pêches maritimes.

Rappel : Le non respect des obligations déclaratives constitue une infraction passible d'une sanction par les autorités habilitées au contrôle des pêches.

Ces fiches sont mensuelles et doivent être envoyées aux administrations déconcentrées (DDTM-DML) avant le 5 du mois suivant le mois échu.



Une fiche de pêche a un numéro unique qui sert d'identifiant.
 > **Ne pas faire de photocopie.**
 > **Demander à votre DML un nouveau carnet en cas de besoin**

Le **navire** s'identifie par : - son **nom** (écrit en entier)
 - son **quartier d'immatriculation** (2 lettres)
 - son **numéro d'immatriculation** (6 chiffres)
 - son **port d'exploitation** (souvent différent du quartier d'immatriculation)

Secteur de pêche
 > Préciser **obligatoirement** la zone FAO
 37.1.2 pour le Golfe du Lion
 37.1.3 pour la Corse

> Une mention d'une zone plus précise (ex : secteur de Prud'homme) peut être ajoutée en **supplément** (et non en remplacement)

Engin
 > Préciser le **code FAO à 2 ou 3 lettres** correspondant à l'engin utilisé
 > Préciser le **maillage**, la/les dimensions, et les unités utilisées
 > Indiquer «NO» si aucun engin n'est utilisé
 → voir le tableau relatif aux engins en dernière page

Espèces débarquées et rejetées
 > Écrire le **nom commun** de l'espèce (attention, pas de nom régional)
 > Écrire le **code FAO à 3 lettres** correspondant
 → voir le tableau relatif aux espèces les plus communes, en Méditerranée, en dernière page

Date
 > Indiquer la **date de chaque sortie** en mer dans l'ordre chronologique
 > N'indiquer que des sorties pour un même mois (février 2015 par exemple)
 > Utiliser plusieurs feuillets si nécessaire. Dans ce cas, agraffer les feuillets

Cas particulier des mois sans pêche
 Une fiche doit tout de même être renseignée et transmise
 > Préciser le **mois**
 > Porter la mention **NÉANT** en clair sur le document

Poids débarqués et rejetés
 > Déclarer les poids en **kg**, quelle que soit l'espèce (y compris pour les oursins, les crabes verts...)

Ne pas oublier de **dater** et de **signer** la déclaration

N° FDP 1 254501		FICHE DE PECHE									
Identification du navire		NOM du navire : Petit Navire II					Identification du capitaine		Nom et prénom : MARTIN Pierre		
		Quartier et n° d'immatriculation : MA 123 456							Adresse : 5, rue de la libération 13600 La Ciotat		
		Port d'exploitation : La Ciotat									
Descriptions des sorties en mer											
Date (jour/mois/année)		2/2/15	3/2/15	5/2/15	12/2/15	13/2/15	17/2/15	19/2/15	26/2/15		
Secteur de pêche (a)		37.1.2	MP14M	MP15M	MP15M	MP14M	MP14M	MP14M	MP14M	MP15M	
Durée de la sortie en heures		9	10	8	7	7	6	8	9		
Engin	Engin (b)	GTR	GTR	GTR	GNS	GNS	GTR	GTR	GTR		
	Maillage (c)	60	60	60	65	65	60	60	60		
	Dimension (d)	2000 m	2000 m	2000 m	1500 m	1500 m	2000 m	2000 m	2000 m		
Temps engin (e)											
Espèces débarquées (f)		Poids des captures débarquées (g)									
Barade ray.	SBG	50	80	60	35		50		100		
Bar	BSS	20	35	15		15	10	10	40		
sole	SOL							35			
Grandin	Gux		5					5			
Espèces rejetées		Poids estimé des espèces rejetées									
sole	SOL						30				

a) rectangle statistique du CIEM en Atlantique-Manche-Mer du Nord, de la CGPM en Méditerranée ou références géographiques pertinentes en dehors de ces 2 zones.
 b) utiliser le code FAO de l'engin
 c) Maillage en mm.
 d) quantité de matériel levé pour les engins dormants (nombre de casiers, longueur de filets, nombre d'hameçons) ou largeur cumulée pour les engins traînants.
 e) durée d'immersion en heures
 f) utiliser le code FAO de l'espèce
 g) poids vifs en kilogrammes. NB. Pour la civelle (ELE), déclarer en dixième de kg, ex : 3,4 kg.

Date de clôture du feuillet et signature du capitaine : **28/2/2015**

> **Écrire lisiblement, au stylo noir ou bleu uniquement. Ne pas surcharger l'écriture. Vérifier le remplissage complet et correct de la fiche avant de la remettre à la DML.**